



BIA : Brevet d'Initiation Aéronautique



Quoi > Diplôme français de l'Éducation Nationale délivré conjointement avec le Ministère de l'Écologie, du Développement durable, du Logement et des Transports.

<https://eduscol.education.fr/sti/formations/tout-niveau/brevet-dinitiation-aeronautique-bia#>

Objectifs > Découvrir le monde de l'aéronautique et de l'espace et s'initier aux vols avion et planeur.

Comment ?

Une formation théorique :

- Météorologie et aérologie
- Aérodynamique, aérostatique et principes du vol
- Étude des aéronefs et des engins spatiaux
- Navigation, réglementation, sécurité des vols
- Histoire et culture de l'aéronautique et du spatial.

Enseignement délivré par une personne titulaire du CAEA (certificat d'aptitude à l'enseignement aéronautique)

Cette formation sera mise en place au lycée si le nombre d'élèves volontaires est suffisant. (Une dizaine d'élèves)

D'autre part, les contraintes liées à la mise en place de vols d'initiation en avion et planeur ne permettent **pas d'accueillir plus de 15 élèves.**

Une initiation vols avion et planeur :

Avant l'examen :

- Un vol avion avec double commande en partenariat avec l'aéroclub de Graulhet. (25')
- Un vol planeur avec double commande en partenariat avec Association Tarnaise de Vol à Voile.

Pour les lauréats :

Un 2d vol (30 ')

Quand ?

Le mardi de 12h à 12h55 – salles de Physique-Chimie 16/0_ - à partir du 12 septembre.

Contact dans l'établissement :

Patrick Bouchardon, professeur de Physique-Chimie patrick.bouchardon@ac-toulouse.fr

Cout ?

Le coût de 90 € dont 30 € sont pris en charge par l'établissement soit un **reste à charge pour l'élève de 60 €**, couvre :

Une licence pilote FFA, « jeunes ailes », pour 18 mois...

Un abonnement à la revue Info-Pilote, 6mois

Rmq : Le paiement se fera par espèces ou de préférence par chèque à l'ordre de :
Aéroclub de Graulhet.

Examen ?

L'inscription à l'examen est faite via l'établissement et se passe durant la deuxième quinzaine de mai dans un établissement du nord du Tarn.

Pour les lauréats, une remise des diplômes, en présence du représentant de l'Académie est traditionnellement organisée en Sept-Oct.

Après le BIA ?

Vous avez participé à la formation BIA. Vous avez découvert ou conforté une connaissance aéronautique. Cette expérience vous sera utile.

- L'année du BIA pourra enrichir un futur CV pour vous aider dans la recherche d'un stage (lycée, alternance, cadets de l'air...) ou d'un emploi.
- L'obtention du BIA permettra aux jeunes de moins de 21 ans de bénéficier de bourses importantes (fédération et aéroclub) pour préparer un brevet de pilote. Selon le niveau du brevet choisi, les bourses représentent environ 25 à 40% du coût de la formation.

En bref et pour vous donner un ordre de grandeur, le premier brevet de pilote (Brevet de Base) ne devrait pas avoir pour vous un coût supérieur à celui du permis de conduire. **La formation peut donc débuter dès l'obtention de l'examen BIA.**